

Les Notaires du Quai Voltaire

5, quai Voltaire - 75007 PARIS

Notaires Associés

Frédéric ROIENA
Vincent ROUSSEL
Stéphane ZECEVIC

Tél : 01.42.60.34.62
Fax : 01.42.96.90.42
e.mail : quaioltaire@paris.notaires.fr
Site : http://quaioltaire.notaires.fr

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Vincent ROUSSEL Notaire membre de la Société d'Exercice Libéral par actions simplifiée dénommée : "Les Notaires du Quai Voltaire", titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à PARIS 7^{ème} arrondissement, 5 Quai Voltaire, le 31 mai 2013 il a été constaté la VENTE,

Avec la participation de Maître Pierre-Olivier PRUDHON, notaire à PARIS (75014), 226 avenue du Maine, assistant le VENDEUR.

Par :

1/ Monsieur Eric Paul Marcel HALLER, Gérant de société, demeurant à ROSNY-SOUS-BOIS (93110) 19 Rue Danton.

Né à PARIS 14^{ÈME} ARRONDISSEMENT (75014), le 22 avril 1961.
Célibataire.

2/ Madame Laurence Danielle Jeanne HALLER, Ingénieur, épouse de Monsieur Jean-François Victor Gilbert ECOTIERE, demeurant à SCEAUX (92330) 15 ter Rue du Clos Saint Michel.

Née à CHARENTON-LE-PONT (94220), le 20 octobre 1966.

Au profit de :

Monsieur Boris-Pascal Michaël CIEPIELEWSKI, Consultant en Recrutement, et Madame Chloé Emmanuelle SULMANAS, son épouse, juriste d'entreprise, demeurant ensemble à PARIS 16^{ÈME} ARRONDISSEMENT (75016) 19 rue Raynouard.

Nés savoir :

Monsieur à PARIS 16^{ÈME} ARRONDISSEMENT (75016), le 23 mars 1979,
Madame à PARIS 16^{ÈME} ARRONDISSEMENT (75016), le 25 juin 1978.

Quotités acquises :

Monsieur et Madame Boris-Pascal CIEPIELEWSKI acquiert la pleine propriété.
Monsieur à concurrence de 78% en pleine propriété.
Madame à concurrence de 22% en pleine propriété.

DESIGNATION

Désignation de l'ENSEMBLE IMMOBILIER dont dépendent les BIENS :

Un ensemble immobilier situé à PARIS-XVI 75116 16 Avenue Raphaël et 11 boulevard Suchet.

Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
DE	21	16 avenue Raphaël	00 ha 38 a 88 ca

Étude fondée en 1587

Désignation des BIENS :

Lot numéro vingt-huit (28) :

Bâtiment S, escalier A au troisième étage:
Un appartement 3 S A2 - porte à droite en quittant l'ascenseur, composé de:
Entrée, séjour, deux chambres, cuisine, toilettes avec water-closet, salle de bains avec water-closet, salle d'eau avec water-closet, dressing, dégagements, placards, balcon.

Et les trente-cinq /cent millièmes (35 /100000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot numéro vingt-neuf (29) :

Bâtiment S, escalier A au troisième étage:
Une Chambre 3 S A 3 et obligatoirement réunie à l'un de ces lots pour former avec celui-ci un plus grand appartement.

Et les cent /cent millièmes (100 /100000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot numéro cent vingt-sept (127) :

Bâtiment S - Escalier A au deuxième sous-sol: Une cave n°11.

Et les dix /cent millièmes (10 /100000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot numéro cent quatre-vingt-quatre (184) :

Bâtiment S, escalier A-B au premier sous-sol:
Un PARKING - Un emplacement simple n°23.

Et les quarante-cinq /cent millièmes (45 /100000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Observation étant ici faite que la désignation actuelle des lots n°28 et n°29 est la suivante:
Une entrée, une cuisine, un séjour, un salon, deux salles de bains, deux chambres, deux débarras, WC, placards.

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire des **BIENS** vendus à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour, par la prise de possession réelle, les **BIENS** vendus étant entièrement libres de location ou occupation.

**EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. FAIT A PARIS (7^{ème} arrondissement)
LE 31 mai 2013**

